

ELECTION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE CENTRALE (CAPC)



Ingénieurs d'Etudes et de Fabrication

Force Ouvrière est mobilisée depuis toujours pour défendre les droits fondamentaux des personnels : les salaires, les horaires, les congés, l'hygiène et la sécurité, les droits des handicapés, la discrimination, le harcèlement moral et sexuel... et bien d'autres domaines encore. FO est représentée dans toutes les professions, donc chaque dossier est porté par des adhérents, des sympathisants qui connaissent vos conditions de travail.

Force Ouvrière, c'est aussi la défense du service public.

Nous nous sommes engagés dans la défense du Service Public. L'avenir de la fonction publique est en danger. Diplômes, concours, catégorie, grille indiciaire sont sur la sellette.

Force ouvrière est très claire sur ce sujet. Nous sommes attachés à la fonction publique de carrière reposant sur des catégories, des corps, des grades, et opposés à la fonction publique d'emplois.

POURQUOI Force Ouvrière dénonce-t-elle la politique aveugle de réduction des effectifs ? Parce qu'elle conduit à la suppression d'emplois de personnels civils.

POURQUOI Force Ouvrière condamne-t-elle l'externalisation de nos missions ? Parce que c'est une menace à la préservation de nos emplois et contraire aux impératifs de service public, de sûreté et de sécurité, qui doivent prévaloir dans les établissements de la défense.

POURQUOI voter pour FORCE OUVRIERE?

Parce que le seul intérêt des représentants FO est la défense de vos intérêts collectifs et particuliers.

Parce que ce sont vos votes qui nous donnent plus de force pour faire face à l'administration et pour porter vos revendications.

Parce que vos représentants Force Ouvrière s'efforcent de retransmettre le savoir-faire nécessaire à la défense de vos intérêts. Ainsi, l'ensemble des commissaires suivent une formation spécifique « CAPC», puis anciens et nouveaux commissaires, responsables syndicaux locaux, se rencontrent régulièrement pour être en capacité de plaider les situations, mêmes les plus difficiles, face à l'administration. Ceci permet à nos commissaires d'avoir une analyse fine de votre situation et d'intervenir au plus près du notateur, de votre employeur, lorsque cela s'avère nécessaire.

Mais aussi pour :

- la reconnaissance du corps IEF dans un corps d'Ingénieurs dont l'échelonnement indiciaire accède à l'échelle « Lettre »,
- la création du corps de catégorie A+ technique permettant de proposer aux IEF et IDEF un véritable débouché de carrière.
- le passage dans le grade d'IDEF des anciens Inspecteurs des transmissions reclassés IEF Grade Provisoire.
- la possibilité de mettre en place un examen professionnel pour l'accès au grade d'IDEF.
- l'augmentation des taux pro/pro.
- la prise en compte des heures supplémentaires...

Vos Candidats FO DEFENSE à la CAPC des IEF

Liste présentée par FORCE OUVRIERE :

GRADES	AFFECTATIONS
Ingénieur Divisionnaire d'Etudes et de Fabrications	
 Laurent BARRIERE Pascal PETITFOURT Romuald LEFRÈRE Pascal LECHEVIN 	DGA/EP SaclayEMZD MetzAIA BordeauxUSID Lille
Ingénieur d'Etudes et de Fabrications	
 Gérard REY Hubert GROIZARD François-Emmanuel DELISSE Didier GRUAU Pascal LAMBERT Jean-Claude CHABOZY 	 DIRISI Toulon / CIRISI Marseille DGA/TA Balma DIRISI Rennes DIRISI Metz / CIRISI Lille DGA/EP Saclay AIA Clermont-Ferrand
Ingénieur d'Etudes et de Fabrications – Grade Provisoire	
NÉANT	



Syndicat National des Personnels Techniques et Paramédicaux de la défense

SNPTP FO-DEFENSE

46 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS 01 42 46 59 76 fodefsnptp@gmail.com